



ASSOCIATIONS

1. VOTRE ASSOCIATION

Nom de l'association :

Discipline :

Adresse du siège social :

.....

Téléphone :

E-mail : @

Site internet :

Ce dossier est à retourner complété avant le 15 septembre de l'année en cours à l'attention du Service des Affaires Scolaires et Associatives, Hôtel de Ville, Grand place à Comines.



Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

N° de récépissé en préfecture :

N° et date de parution au Journal Officiel :

N° de SIRET :
(à demander à l'INSEE)

1 COMPOSITION DU BUREAU

Président(e) :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail : @

Trésorier(ère) :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail : @

Secrétaire :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail : @

Toute correspondance (courriers, mails) sera adressée au Président de l'association.

2 PUBLICATION DE VOS COORDONNÉES

Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé permettant la mise à jour du fichier associatif et sont destinées à un usage interne. Elles sont notamment utilisées à des fins de communication avec les Services Municipaux.

Diffusion des coordonnées de l'association sur le site internet de la Ville et sur le listing des associations remis au public : Accord Refus

En cas d'accord, merci de préciser les coordonnées que vous souhaitez indiquer :

Nom et prénom :

Téléphone :

E-mail : @

Compte Facebook :

3 PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA VILLE

En 2025, votre association souhaite participer (merci de cocher la case correspondante) :

- À la tenue d'une buvette lors d'un événement municipal* Accord Refus

Si oui, précisez :

- Tenue d'un stand au 14 Juillet Accord Refus

- Tenue d'un stand au marché de Noël Accord Refus

- À l'organisation du vide-grenier du 14 Juillet (vente des places au profit de l'association organisatrice) Accord Refus

- Tenue d'un stand lors de la journée des associations (septembre) Accord Refus

- Aux cérémonies patriotiques Accord Refus

Si oui, précisez :

* manifestations organisées par la Ville : Fête mondiale du jeu, Journée des associations, Festival de magie, Marché de Noël

4 CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025

Afin de pouvoir établir le calendrier des festivités 2025 et une réservation prévisionnelle des salles municipales, veuillez compléter le tableau ci-dessous : (Aucune salle ne sera mise à disposition sans présentation d'une assurance en cours de validité)

Nom de la manifestation	Dates	Heures d'ouverture au public	Lieu sollicité (à préciser)* Salle/En extérieur
	Choix n°1 : Choix n°2 :		
	Choix n°1 : Choix n°2 :		
	Choix n°1 : Choix n°2 :		
	Choix n°1 : Choix n°2 :		
	Choix n°1 : Choix n°2 :		
	Choix n°1 : Choix n°2 :		
	Choix n°1 : Choix n°2 :		

Dès que votre événement est validé, pensez à compléter le document n°5 - Demande de communication.

5 EFFECTIFS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Catégorie	Adhérents Cominois			Adhérents extérieurs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
3/5 ans						
6/12 ans						
12/18 ans						
+ 18 ans						
Total						

6 COÛT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Adultes : € (dont license et assurance : € et cotisation du club : €)

Jeunes : € (dont license et assurance : € et cotisation du club : €)

Autres : € (dont license et assurance : € et cotisation du club : €)

7 NE CONCERNE QUE LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Encadrement

Non-diplômés :

.....

.....

Animateurs / éducateurs (B.E) :

.....

.....

Diplôme fédéral :

.....

.....

Nombre d'heure d'encadrement rénumérées par semaine :

Nombre d'heure d'encadrement bénévoles par semaine :

Les activités du club

Équipe	Type d'activité *		Catégorie (ex : débutants, U9, seniors, ...)	Niveau de compétition (ex : départemental, régional, ...)	Âge des licenciés
	Loisirs	Compétition			
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

* cochez la case correspondante.

Fait à : Le :/...../.....

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la ville de Comines. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont collectées pour la seule finalité présentée dans ce formulaire, à savoir l'enregistrement des informations sur votre association. Vos données sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, la ville de Comines met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous estimez que vos droits ne sont cependant pas respectés, vous disposez également du droit à déposer une réclamation ou une plainte auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente dans le domaine de la protection des données à caractère personnel ou de contacter le délégué à la protection des données mutualisé de la ville de Comines à dpc-mutualises@lillemetropole.fr